

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite\\_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite\\_002-4-chem | Théorie du droit pénal. Fin XVIIIe siècle.](#)  
[ItemBrissot de Warville, Jacques-Pierre, Théorie des lois criminelles, 1836 | Le fondement des lois](#)

## Brissot de Warville, Jacques-Pierre, Théorie des lois criminelles, 1836 | Le fondement des lois

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb002\_f0040

SourceBoite\_002-4-chem | Théorie du droit pénal. Fin XVIIIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Brissot de Warville, Jacques-Pierre](#)

Références bibliographiques[Brissot de Warville, Théorie des lois criminelles](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30163073q>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

---

### Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Brissot de Warville, Jacques-Pierre  
(1754-01-15 -- 1754-01-15)

TITRE Théorie des lois criminelles

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1836

EDITEUR Paris : J.-P. Aillaud , 1836



Le fondement de la loi :

40

"Enchaîner la force et la violence  
par des liens pacifiques ; asservir tous les  
volontés sans altérer la liberté ;  
subordonner l'intérêt personnel de chaque  
individu à l'intérêt social ; les concilier  
avec tout droit qui ils ne nuisent point  
à un autre ; diriger sans effort  
vers le bien public les passions humaines ;  
tel est le but et l'effet de la loi civile."

Principes de Wolff.  
Théorie de la loi civile  
(1713 ed. 1836. I)



